



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
NORMANDIE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 13 décembre 2024

### **TRAVAUX DE LA COP NORMANDIE : 47 ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET MIEUX PRÉSERVER LES RESSOURCES DÈS 2025**

En décembre 2023, la Cop Normandie était lancée à Caen avec pour objectif de définir, à l'échelle de la région, une feuille de route en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité, à mettre en œuvre d'ici à 2030. Un an plus tard, cette feuille de route définit 47 actions concrètes à engager, en 2025. Elle est l'aboutissement d'un cycle de travail, co-animé par l'État et la Région Normandie qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire, pleinement associés à sa co-construction.

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales imposent une accélération inédite des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié les émissions de gaz à effet de serre, réduire les pressions sur la biodiversité et mieux gérer les ressources essentielles. Planifier aujourd'hui, c'est proposer à chacun – citoyens, collectivités locales, entreprises, associations – un chemin pour réussir collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et se projeter dans un monde habitable, juste et désirable.

**Objectif en Normandie : réduction de plus de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux émissions de 1990, date des accords de Paris**

Le constat est sans appel : il faut amplifier les efforts de tous, dans tous les domaines, à l'occasion de chacun des projets. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de faire autant en sept ans que ce qui a été réalisé en trente ans ! Les objectifs nationaux sont ambitieux en termes de décarbonation – baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 – et de préservation et conservation de la biodiversité et plus généralement des ressources.

**À l'échelle de la région, la feuille de route fixe l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre en Normandie à 6% de l'effort national total**

Localement, l'industrie et le transport sont les secteurs d'activité les plus émetteurs. Ils représentent donc d'importants leviers d'action pour atteindre cet objectif de réduction. Les domaines « ressources et biodiversité » représentent également des leviers d'actions majeurs pour la préservation des espaces naturels.

Le diagnostic de la Normandie publié en juillet 2024 a identifié les priorités à poursuivre pour atteindre cet objectif de réduction des gaz à effet de serre. Sur la base de ce document – présentant le contexte et les enjeux normands en matière de transition et de préservation des

ressources naturelles – des experts, des représentants des collectivités, des acteurs socio-professionnels, des services de l'État et de la Région, ont établi la feuille de route 2025. Outre le diagnostic, les participants ont également fondé leur réflexion sur les questionnaires adressés aux élus des collectivités, d'où ils ont pu tirer des propositions d'actions ou en formuler de nouvelles.

Au final, 250 actions, à mener d'ici 2030, ont été inscrites, certaines sont déjà engagées, d'autres sont totalement nouvelles. Une feuille de route annuelle précise pour chacune des six thématiques France nation verte (Cf. illustration ci-dessous) ce qu'il convient de mettre en œuvre à très court terme et ce qui devra être planifié ou approfondi d'ici 2030.

La feuille de route 2025 contient 47 actions à engager à court terme. Chaque thématique en compte 7 ou 8 différentes.



#### Quelques exemples d'actions emblématiques pour la Normandie

- **Mieux se déplacer**  
**Poursuivre activement le développement des services express régionaux métropolitains (SERM)** – Il s'agit de poursuivre les études sur l'infrastructure ferroviaire, l'offre cible à la fois ferroviaire, routière et en mobilités douces, le portage de ces services, leur articulation cohérente ; mais aussi, en parallèle, de poursuivre l'optimisation de l'offre existante sans attendre les lourds travaux qui permettront un saut quantitatif majeur ; et enfin, dans le même temps, de poursuivre les premiers travaux sur le réseau et le matériel.
- **Mieux se loger**  
**Consolider une stratégie régionale d'intervention sur les petites copropriétés** – Il s'agit d'accompagner les copropriétés, de les aider à se structurer, de capitaliser sur les expériences et de mobiliser les dispositifs existants en vue d'une rénovation performante des logements.

- **Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes**  
**Gestion des haies** – La haie est un sujet complexe qui nécessite une vision systémique pour permettre une reconquête des linéaires. L'action consiste notamment en la rédaction d'un plan d'actions pluriannuel transversal et concerté à l'échelle des EPCI du territoire normand avec une vision de la plantation jusqu'à la valorisation en passant par l'entretien et la réglementation (PLUI). Une expérimentation est menée à l'échelle de 9 EPCI du territoire avec une volonté de mieux appréhender les difficultés d'actions locale, et les réussites, avant d'essayer les bonnes pratiques à l'échelle régionale.  
  
**Restauration des tourbières** – Élaborer et mettre en œuvre un Programme régional d'actions pour la préservation et la restauration des tourbières en Normandie pour leurs fonctions de captation et stockage du carbone, comme de réservoir de biodiversité. Il est question d'améliorer la connaissance sur la répartition, le fonctionnement, les usages et la biodiversité des tourbières, de renforcer leur protection et leur reconnaissance, de préserver, gérer et restaurer un réseau régional de tourbières.
- **Mieux produire**  
**Mobiliser les friches pour différents usages** – L'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) a recensé les friches sur l'ensemble de la région, en fonction de différents critères. L'objectif est d'orienter ces friches vers de nouveaux usages, que ce soit pour implanter de nouveaux logements, des industries ou renaturer le site par exemple en mesure compensatoire d'autres occupations.
- **Mieux consommer**  
**Généraliser la tarification incitative et notamment la redevance incitative** – Dans le cadre du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), la Région a fixé un objectif ambitieux pour la Normandie : atteindre une couverture en tarification incitative (TI) équivalente à 30 % de la population normande, soit environ 1 million de normands. Cet objectif ne pourra être honoré qu'en accompagnant les grandes et moyennes agglomérations dans la mise en place de TEOMI ou de la REOMI. Cette action phare de la COP mieux consommer vise à renforcer la synergie de moyens d'animation et d'accompagnement en Normandie (Région, ADEME, CITEO...) pour atteindre l'objectif régional de déploiement de la Tarification Incitative.
- **Mieux se nourrir**  
**Accompagner le changement des pratiques en vue de l'intégration des objectifs de la loi EGAlim dans la restauration collective** – Cette action engagée doit permettre de favoriser les évolutions de pratiques en proposant un parcours complet d'accompagnement au changement, aux cuisiniers et gestionnaires de restauration collective et en produisant un environnement favorable à ces changements.

### Modalités de suivi de la feuille de route

La feuille de route de la Cop normande fera l'objet d'un suivi en continu pour évaluer la progression de la mise en œuvre des actions.

Afin de garantir la pertinence dans le temps, de faciliter l'adaptation continue du plan, et de favoriser une mise en œuvre coordonnée et collaborative, des temps d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire seront organisés. Ils auront pour objectif de partager les avancées, d'identifier les points de blocage ou les ajustements nécessaires et de recueillir les retours d'expérience des acteurs locaux. Ce dialogue permettra d'adapter en continu les actions aux réalités du terrain et d'assurer que les différents partenaires seront impliqués et mobilisés tout au long du processus.

Une rencontre annuelle viendra clôturer ce processus en rassemblant l'ensemble des parties prenantes afin de présenter les réalisations de l'année écoulée, les résultats obtenus, discuter des priorités pour les actions à venir et échanger le cas échéant sur des possibles modifications de la feuille de route.

La feuille de route sera revue annuellement à la lumière des résultats observés, des projets concrets réalisés et des retours des acteurs du territoire. Ce processus d'adaptation continue permettra d'ajuster les priorités et les stratégies mises en œuvre en fonction de l'évolution du contexte local et des avancées réalisées.

### **Documents et ressources supplémentaires :**

Site internet de la préfecture de la région Normandie:

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>

Les publications du secrétariat général à la planification écologique (SGPE) sont disponibles sur :

<https://www.info.gouv.fr/france-nation-verte/publications>

La planification écologique à l'échelle des territoires :

<https://www.info.gouv.fr/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>

### **Contacts presse**

- Préfecture de la région Normandie:

[pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr) – Tél : 02.32.76.53.18

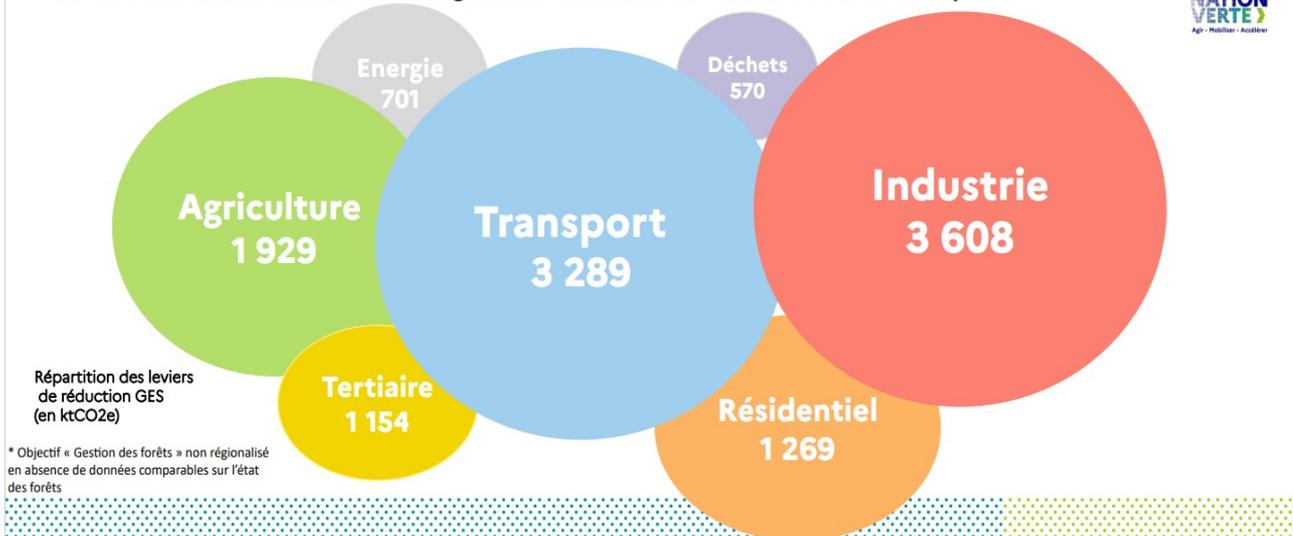
- Région Normandie :

Laure Wattinne [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr) – Tél. : 06.44.17.55.41

## ANNEXES

### Répartition des leviers de réduction des gaz à effet de serre pour la Normandie

6% de l'effort national, avec deux grandes dominantes : l'industrie et le transport



La Cop Normandie, co-pilotée par la Région Normandie et la préfecture de région : un an de réflexion pour aboutir à une planification écologique permettant d'atteindre l'objectif de division par deux des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Un travail qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire qui continueront d'être étroitement associés à la démarche.

